

L'an deux mille quatorze, le vingt juin, à dix-sept heures, en application des articles L.283 à L.290-1 du code électoral s'est réuni le conseil municipal.

Présents : Mmes & Ms : Hervé GILLES, Gérard MARION, Alain LEPOUZE, Fabrice DAUBIER, Elodie GUERIN, Virginie HENNEBELLE, Gilles LENFANT, Xavier LEPOUZE, Cécile LEVEAUFRE, Delphine MAUGUEN, Daniel MOULIN, Hélène PENNEL, Sandra SCHMITT.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

Absentes excusées :

Viviane BERTOUT-BARBEY donne pouvoir à Hervé GILLES

Muriel MENIER

Votants : 14

M. Hervé GILLES, maire, a ouvert la séance.

Mme Delphine MAUGUEN a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 13 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posé à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

En vue de l'élection des sénateurs le 28 septembre 2014, la commune de Miserey doit élire 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Les conseillers municipaux ont procédé à l'élection et ont élu à l'unanimité :

*Délégués titulaires :*

- *Hervé GILLES*
- *Xavier LEPOUZE*
- *Virginie HENNEBELLE*

*Délégués suppléants :*

- *Gérard MARION*
- *Gilles LENFANT*
- *Fabrice DAUBIER*

Séance levée à 17h30.